

PROJET PÉDAGOGIQUE

Stage de musique ancienne
pour les jeunes de 9 à 17 ans
et les adultes 🎵

Du 8 au 19 Juillet 2026



Lycée La Touche
Route de Dinan
56800 Ploërmel



Direction : Émilie Laurendeau

Adjointe à la direction: Manon Chapelle

Encadrement : Mathieu Dupont, Laurie Bourgeois,
Laëtitia Schneider, Clément Zanni, Jean-Miguel
Aristizabal et Adèle Gornet

« Le petit d'homme n'est pas un petit homme », Jean-Jacques Rousseau.

Introduction

Je suis Emilie Laurendeau, directrice BAFD (brevet d'animation aux fonctions de directrice). Je pars en séjour depuis 10 ans en tant qu'animatrice et depuis 2023 en tant que directrice. Le reste de l'année, je suis professeure de flûte à bec au conservatoire d'Angers (49) et au conservatoire du 6ème arrondissement de Paris.



Le Projet Pédagogique est un aperçu du déroulement du séjour auquel les enfants et les adultes stagiaires vont participer. Il présente les locaux, l'équipe d'animation, les valeurs pédagogiques défendues par l'équipe, le déroulé des journées etc. C'est un précieux document qui répondra à toutes (ou presque) vos questions sur le séjour. Il a été rédigé par la directrice en concertation avec l'équipe d'animation. Bonne lecture !

L'association *Les Agréments*

L'association *Les Agréments* est une association loi 1901 créée le 31 octobre 2023 afin de prendre la suite de l'association *Les Amusemens*.

Son président, Jean-Marie Patard, ainsi que sa trésorière, Dominique Buys, gèrent le budget, contrôlent la bonne préparation et participent aux décisions régissant les stages. Ils participent aux décisions importantes concernant le budget (transport des jeunes à l'aller, rémunération des professeur.e.s...) et aident énormément à la communication du stage (publicité des stages, flyers, site internet...). Ils trouvent leur légitimité à ce poste par leur statut de parents d'anciens stagiaires ainsi que par leurs compétences professionnelles (l'informatique et la banque). Ils sont à l'origine, en lien avec Manon et Emilie, du projet éducatif. Vous pourrez le retrouver sur le site internet de l'association.

Voici les 5 points principaux :

- La sécurité avant tout
- Une équipe éducative spécialisée
- Un stage immersif
- Des vacances apprenantes
- La rencontre intergénérationnelle

Concernant l'organisation concrète de la semaine de stage, la préparation et les choix pédagogiques sont établis en concertation entre Manon et Emilie et en accord ensuite avec le reste de l'équipe. Cela concerne :

- Le planning
- Le contenu pédagogique
- L'organisation et la gestion de la vie quotidienne
- Le lien avec le lieu
- La communication avec les familles
- La gestion des inscriptions

Ces décisions sont transmises au bureau de l'association par ce présent document mais également par d'autres canaux de communication. Cette responsabilité ne repose pas sur les épaules du bureau par manque de temps de celui-ci et par une confiance mutuelle concernant l'aspect pédagogique du stage.

Cette année, le choix du thème a été proposé par Manon, Clément et Thaïs et la réalisation des choix et de l'édition a été commune aux membres de l'équipe de professeur.e.s disponibles.

I – Présentation du séjour

Ce stage de musique ancienne de Ploërmel accueille 32 **enfants** de 9 à 17 ans. Plus aucune dérogation n'est accordée concernant l'âge ou le niveau de pratique musicale.

Il a lieu dans les locaux du lycée Latouche, route de Dinan, à Ploërmel (56).

Ce séjour a lieu du mercredi 8 au dimanche 19 Juillet 2026. Certains jeunes partiront dès le samedi 18 juillet au soir en signant une décharge et en la remettant à un membre de l'équipe d'animation.

Un séjour **adulte** a lieu en commun avec le séjour enfant à partir du vendredi 10 juillet 2026. Il réunit 15 d'adultes.

II – Le Public d'enfants et d'adulte

Les jeunes sont principalement des élèves à l'année des professeur.e.s encadrants le stage. Les autres sont principalement des élèves de professeur.e.s connaissant bien les professeurs du stage. Cela fonctionne en bouche à oreille. L'objectif est de s'étendre et de continuer d'attirer de nouvelles personnes grâce à la diffusion de flyers, la visibilité du

site internet (lesagremens.fr), les posts sur les réseaux sociaux et les associations de musiques anciennes (Flûte à bec en France, Clavecin en France, la société française de Viole, de Luth etc.)

Les adultes peuvent être des élèves des professeurs mais aussi plus généralement de grands amateurs de musique, prêts à tout pour jouer encore et encore !

De manière générale, les stagiaires, quelque soit leur âge, sont **extrêmement motivés** par la pratique artistique. Ils voudront jouer le plus possible tout en s'amusant. Cependant, il ne faudra pas oublier de laisser des pauses à ces musiciens remplis de créativité.

Caractéristiques des tranches d'âges

Coupons en 3, pour les 9-11 ans, les caractéristiques de la tranche d'âge sont :

- Besoin de **sommeil** (10h/nuit)
- Début de l'autonomie, on peut confier des **responsabilités raisonnables**.
- Toujours besoin de **rituels**, de repères (lieux, moments de la journée)
- Friands d'**imaginaire**, même si le rationnel va prendre de l'ampleur. Ils vont vouloir tout comprendre et poser mille et une questions !
- Soif de **justice**, d'équité car c'est le début de la conscience morale : ce qui est bien et pas bien. Il faut alors poser un cadre clair, définir le négociable et le non-négociable.
- Attention, concentration toujours limitée, 45min/1h d'activité max.

Pour les 12-14 ans :

- **Sommeil** et... FAIM !
- Début des relations privilégiées, c'est le moment des secrets, de l'identification à un groupe.
- Début de la **puberté** : changement du corps, questionnements.
- Besoin d'être rassuré et en même temps besoin de se dépasser.
- Les **responsabilités augmentent**, ils aiment organiser pour les plus jeunes aussi.
- Le **négociable** va pouvoir être élargi et devra en même temps être très bien défini.

Pour les 15-17 ans :

- Très grand besoin d'**autonomie** (lever, coucher, prise de décision)
- FAIM
- Besoin de discussion, de **réflexion**, d'identification, recherche de nouvelles valeurs

- Besoin de communication et d'**affection** (pour survivre le mieux possible à cette période pas facile...)

Dans tous les cas, les jeunes ont parfois des idées innovantes mais dangereuses.

Une bonne communication dans l'équipe permettra de les aider à réaliser leurs projets dans les conditions les plus sécuritaires. Ne pas hésiter à demander l'avis d'un.e collègue lorsque les jeunes nous demandent l'autorisation pour quelque chose pour lequel nous avons un doute !

Pour les 18-99 ans : Les 18 ans seront affilié.e.s avec les jeunes s'ils le souhaitent. Le but est qu'il.elle.s restent avec ses ami.e.s ! Pour les plus grands, référons-nous au Projet Pédagogique adulte !

III – Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Les locaux, en **milieu rural**, hors de la ville, sont composés de plusieurs bâtiments : l'**hébergement sur deux étages**, un **bâtiment de travail** avec plusieurs salles sur 3 étages, un **bâtiment de restauration**.

L'hébergement « Les Pommiers » propose un étage en chambre individuelle pour les adultes et le rez-de-chaussé en chambre double pour les enfants. Les chambres sont de deux lits et les sanitaires collectifs. Une chambre sera réservée pour l'infirmierie et permettra d'isoler un enfant malade si besoin.

Nous disposons d'une grande salle pour les répétitions d'orchestre, une dizaine de salles spacieuses, une salle pour les animateurs qui se trouve au premier étage du bâtiment des dortoirs.

Le site se trouve à proximité du lac au Duc dans lequel il n'était jusqu'à présent pas possible de se baigner en raison d'une contamination à une salmonelle. Les dernières informations de la préfecture nous indique que cet été, il y aura une chance pour que nous puissions nous y baigner !

Dans la mesure du possible (météo, emploi du temps), une journée au bord du lac avec pique-nique sera envisagée.

IV - Les valeurs et objectifs défendus par l'équipe

Tolérance

La tolérance est par définition le **respect de la liberté** d'autrui mais également la capacité à désapprouver ce qui ne nous correspond pas. C'est la tolérance envers les autres mais aussi envers soi-même.

L'objectif sera de permettre à l'enfant de reconnaître ses champs de tolérance, ce sur quoi il peut apprendre à accepter et ce qui rentre dans sa zone **émotive**. Cela passera pour l'enfant, mais aussi pour l'adulte, à apprendre à repérer, nommer et réagir face à ses émotions afin de mieux comprendre celles des autres.

Pour cela, des **bilans de journée** (Candle Time) seront réalisés tous les soirs par l'animateur.ice référent.e afin de recueillir le ressenti des enfants sur leur journée, afin d'adapter ses activités aux besoins et envies. Ce bilan pourra être réaliser avec les adultes qui le souhaitent avec un professeur dans la salle commune le soir.

Les enfants auront toujours le **choix des activités** auxquelles ils participent, s'ils veulent faire du théâtre ou non, ainsi que des veillées. C'est l'occasion pour les enfants plus discrets de réussir à exprimer une envie, une préférence.

Des **choco-philos** (débat mené par un.e animateur.ice) seront organisés par groupes à la fin de la journée afin de s'entraîner à développer l'écoute et à entendre des idées différentes sur un sujet donné. Il est un moment d'acceptation des opinions des autres.

Immersion.

Les enfants ont bien sûr déjà une imagination, parfois débordante. Mais c'est une capacité qu'il faut entraîner, développer et encourager. L'immersion concerne également la **thématique** du séjour : **la musique** ! Les jeunes et les adultes vivront la vie de musicien du lever au coucher.

Les enfants seront plongés le plus possible dans des **imaginaires** lors des activités, et lorsque cela sera possible, sur le **thème de la musique**.

Des **histoires** seront racontées le soir afin de les faire voyager au moment du coucher.

Les enfants prendront une part active dans les imaginaires proposés adoptant des **rôles actifs**. Ils pourront jouer un personnage, ou interagir avec la scène.

Cohésion

Le but sera de développer l'esprit d'équipe, de groupe.

Pour cela, les initiatives des enfants de jouer en musique de chambre en autonomie seront encouragées. Des partitions seront en libre accès.

Un grand jeu coopératif sera organisé afin de lisser l'esprit de compétition pour élargir l'objectif à la communauté.

Au quotidien, les enfants seront largement encouragés à s'entraider : répartition du rangement du goûter, des activités etc. Les plus grands pourront aider les plus jeunes à des tâches de la vie quotidienne des plus petits : lavage de mains, aide lors d'une activité manuelle. Les plus petits peuvent bien entendu aider les plus grands !

V – Sécurité

La sécurité est un point essentiel du projet éducatif de l'association ainsi que la priorité numéro 1 de l'équipe. Qu'elle soit affective ou physique, elle prendra sera le point de départ de toute réflexion pédagogique.

Comment cela se traduit-il concrètement :

- Toujours demander aux jeunes s'ils vont bien. 1, 2, 3 fois par jour.
- Demander aux jeunes si leurs camarades vont bien. C'est parfois plus facile de passer par un autre enfant pour parler de ses soucis. Cet enfant peut ensuite donner son accord pour que l'enfant en parle à l'adulte.
- En cas de parole libérée sur des situations de maltraitances à la maison, à l'école, lors d'activités extra-scolaire, le silence est exclu. L'équipe d'animation veillera à recueillir la parole et signaler les faits de violences. La directrice accompagnera ce processus.
- Ouvrir les yeux sur le jeunes fatigués et anticiper les blessures au maximum. Pour contre balancer la frustration liée à une interdiction d'une activité trop dangereuse, il faudra toujours penser à proposer une alternative.

Encore plus concrètement :

Une alerte incendie sera déclenchée volontairement dans les premiers jours du séjour comme exercice. Les animateur.ice.s doivent préalablement connaître les sorties de secours ainsi que les points de rassemblement (parking). Au moment des exercices, ils doivent s'assurer que les enfants sont sortis du lieu, regroupés aux points de rassemblement et éloignés des fenêtres. Des listes des enfants seront affichées dans le bâtiment pour faire l'appel dès la sortie de tous.

Le car

Les cars doivent obligatoirement être équipés de ceintures de sécurité. Les animateur.ice.s doivent s'assurer que tous les enfants sont bien montés en les comptant, qu'ils ont bien attaché leur ceinture de sécurité et qu'ils ne sont en aucun cas aux **8 places interdites** (4 places à l'avant, 1 place centrale du fond, 2 places derrière l'escalier au milieu du car et 1 place en face de l'escalier). Les animateurs peuvent s'y placer : ils doivent être assis et répartis dans le car (à l'avant, au milieu et à l'arrière).

Un départ en car à partir de la porte de Versailles est prévu le mercredi 8 Juillet. Le rendez-vous sera communiqué quelques jours/semaines avant le départ. Le trajet est de 6h environ jusqu'à Ploërmel. Manon, Laetita et Adèle partent en car avec les enfants. Clément et Mathieu conduiront la camionnette avec les clavecins.

Aucun retour en car ou en train n'est prévu après le séjour, les enfants rentrent avec leurs parents.

Les mesures envisagées pour le public atteints de troubles de la santé et le PAI

Le cas échéant, les animateur.ice.s veillent particulièrement à ce que le.la jeune soit encadré.e (réveil du matin, horaire de coucher) et aidé.e tant pour la vie quotidienne que les trajets des chambres aux salles de travail ou au réfectoire, ainsi qu'à sa participation aux activités musicales. Ils veilleront à s'adapter à son rythme (temps de repos supplémentaires ou sieste si nécessaire). Un.e accompagnateur.ice supplémentaire peut également être présent.e durant le séjour pour aider l'enfant en situation de handicap si besoin et sur demande de la famille.

Si un jeune a une maladie qui nécessite un traitement médical particulier, notre assistante sanitaire (Emilie) veillera à respecter les heures de prise des médicaments. Pour être autorisée à donner les traitements médicaux aux enfants, notre assistante sanitaire doit

avoir l'autorisation écrite des parents ainsi que l'**ordonnance du médecin**. Sans cela, rien ne pourra être donné.

Un PAI est un protocole destiné aux enfants ayant un problème de santé particulier. Chaque cas est étudié individuellement et en accord avec les parents.

Tous les animateur.ice.s doivent être informés des problèmes graves des enfants. La liste des PAI sera affichée pour le personnel dans la salle des animateur.ice.s et dans l'infirmierie et donnée en cuisine.

Déplacements à pied

Pour les déplacements à pieds (sortie en ville, lac...), les animateur.ice.s partiront avec une trousse de secours, un gilet jaune sur le dos et une liste des enfants qu'il.elle.s auront dans leur groupe.

Lorsque le groupe traverse la route, l'animateur.ice seul.e se mettra en travers de la route, du côté le plus dangereux (sortie de virage, rond-point...). S'il y a deux adultes avec le groupe, chacun.e se place dans un sens et dans l'autre de la route pour la barrer.

Dans la mesure du possible, une sortie au lac sera organisée. Le chemin pour y accéder est un chemin de randonnée. Une sortie collective sera organisée pour pique-niquer au bord du lac au Duc. Les enfants sortent du centre tous ensemble accompagnés par les animateur.ice.s.

Baignade

Cette année, pour la première fois, la baignade est envisageable. Nous saurons définitivement quelques semaines avant le stage si la baignade est ouverte. Il y aura, selon les dernière sources (mai 2026) un maître nageur pour surveiller la baignade. Nous doublerons cette surveillance avec Emilie, détentrice de la qualification jeunesse et sport Surveillant Baignade.

La baignade sera un moment de surveillance drastique. Emilie sera intransigeante pour que celle-ci soient appliquée. Le risque d'accident est trop élevé pour prendre des libertés.

Les règles sont les suivantes :

- Personne dans l'eau avant qu'Emilie l'ait autorisé. Même pas un pied, même pas un orteil.

- Il y aura une zone de baignade délimitée à respecter. On ne va pas au-delà des bouées.
- Les jeunes iront dans l'eau avec un.e animatrice (eau jusqu'à la taille minimum) par groupe de 8 maximum. Pas 9. Pas 10 « mais j'y reste pas longtemps ». NON. 8.
- Nous vérifions que les jeunes savent nager au début de la baignade en leur demandant de nous montrer quelques brasses. Les jeunes qui ne sont pas à l'aise seront fléchés et resteront là où ils ont pied avec une surveillance accrue.
- Lorsqu'un enfant sort de l'eau, il le dit à son animateur.ice dans l'eau et à Emilie. Les 2. Emilie doit toujours savoir combien d'enfants sont dans l'eau.
- Si quelqu'un sort, cela veut sans doute dire qu'un autre enfant peut rentrer. Seule Emilie donne l'autorisation de rentrer dans l'eau.
- Bon, et on peut profiter et s'amuser aussi. Ça c'est autorisé.

VI – L'équipe : directrice, animateur.ice.s/professeur.e.s

La directrice et les animateur.ice.s sont professeur.e.s de musique en conservatoire ou intermittent.e.s du spectacle et encadrent les activités musicales ainsi que les moments de la vie quotidienne.

Pour les activités d'après-midi et de veillées, s'ils le souhaitent, Jean-Miguel, Adèle et Clément pourront participer.

En dehors de cela, ils ont le même statut, la même légitimité : c'est une **seule et même équipe**.

L'équipe d'encadrement du stage se compose de:

- la directrice : **Emilie Laurendeau** (flûte à bec et violon baroque), en stage BAFD, titulaire du BAFA, de la qualification « Surveillante Baignade » et du PSC1.
- La directrice adjointe : **Manon Chapelle** (viole de gambe, responsable de l'atelier danse et théâtre), titulaire du BAFA
- 3 animateur.ice.s/musicien.ne.s titulaires du BAFA : **Mathieu Dupont** (flûte à bec) **Laurie Bourgeois** (violon et alto baroque) et **Laëtitia Schneider** (guitare classique, luth et théorbe).

➤ 3 animateur.ice/musicien.ne non titulaire du BAFA : **Jean-Miguel Aristizabal** (claveciniste et chef de chant), **Adèle Gornet** (claveciniste et cheffe de chant) et **Clément Zanni** (Traverso et Flûtes à bec).

➤ Emilie sera l'**assistante sanitaire** sur le séjour. Elle a le PSC1. Fonction hautement importante puisqu'elle tiendra les suivis des médications des jeunes. Elle n'est en revanche pas là pour mettre tous les pansements, tout le monde peut s'occuper des bobos.

Rôles et missions

Emilie, directrice :

- La première fonction de la directrice sera de rédiger le **projet pédagogique** avec l'équipe, celui-ci doit refléter mes valeurs mais va être mis en œuvre par l'équipe, il doit donc les représenter également. Celui-ci sera en lien direct avec le Projet Éducatif de l'organisateur avec lequel je suis entièrement d'accord.
- La directrice fait **partie de l'équipe d'animation**, j'essaierai d'être sur le terrain le plus possible afin d'animer avec le reste de l'équipe.
- Je dois être une **personne ressource** pour l'équipe, aider à la formation des animateur.ice.s, mettre des outils à disposition et apporter **confiance et communication**. Je ne suis pas susceptible, il ne faut pas hésiter à me faire remonter des dysfonctionnements ou malaises de la part d'un.e professeur.e. Des réunions journalières, le soir, seront organisées afin que chacun.e ait l'occasion de s'exprimer.
- Je gère le lien avec le lieu, le personnel technique présent sur le lieu et le lien avec les parents.

Manon, directrice adjointe :

- **En amont**, Manon a participé à toutes les décisions pédagogiques. Elle animera également une partie de la réunion de préparation.

- **Personne relai** lorsque je ne suis pas sur le terrain, elle tranche et me demande si elle pense que c'est **nécessaire**.
- Le relai concerne aussi **le lien** avec les parents, avec les membres du bureau de l'association, la présentation des concerts de fin de stages etc.
- **Encadre, dirige** l'équipe sur le terrain, aide à la formation des animateur.ice.s.
- Animera certaines **réunions d'équipe** le soir.

[Les animateur.ice.s/professeur.e.s :](#)

Je demande aux professeur.e.s un engagement à **100 %** durant le séjour :

- Assurer une vie quotidienne constante. Vous avez une relation privilégiée avec votre **chambre de référence**. De manière générale, les enfants doivent sentir qu'ils peuvent se confier à vous mais ceux de référence vous sont encore plus proches. Je compte également sur vous pour ne rien relâcher sur l'hygiène : la douche, en séjour, c'est tous les jours, changer de vêtements aussi.
- Proposer des **activités de qualité et préparées**. Les enfants ne sont pas là pour « faire un foot » ou une séance coloriage l'après-midi. Manon et Emilie veilleront à cette bonne préparation et aideront si besoin. Dans tous les cas, les improvisations totales lors des animations sont à prohiber.
- **Communiquer sur les difficultés** rencontrées et ne jamais hésiter à demander de l'aide.
- Assurer la **sécurité** des enfants, c'est **être en état** de le faire. Le sommeil, c'est important et il permet d'anticiper les bêtises.
- **Être avec les enfants** c'est littéralement être avec eux. L'enfant seul qui a besoin de parler doit voir que vous êtes disponible pour lui. Les enfants ont des projets en tête, des envies : nous sommes là pour les **accompagner** à les réaliser.

Jean-Miguel, Adèle et Clément :

- Sont **responsables** du bon déroulé du **séjour adultes** : répondent aux questions, s'organisent avec eux, gèrent le planning s'il y a besoin d'ajuster etc.

De toute l'équipe :

- Comportement : au quotidien, les valeurs d'**égalité**, de **laïcité** et de **déontologie** doivent être tenues. Elles font partie de notre engagement en tant que citoyen et nous devons montrer cet exemple aux jeunes mais aussi aux adultes. Nos croyances personnelles restent un sujet privé, ce stage est un stage de musique ancienne et non pas un lieu politique.
- Toute l'équipe pensera à prendre des **photos** pendant leurs activités afin de pouvoir communiquer avec les parents via un google photo.
- Poser un cadre sain de **communication**, d'entraide dans l'équipe d'animation a pour but de créer un terreau fertile afin de faire passer un séjour inoubliable aux stagiaires. Une équipe dont le fonctionnement est fluide diminue les temps morts dus à une mauvaise communication et a plus de capacités à faire passer un séjour exceptionnel aux enfants.
- Les animateur.ice.s/professeur.e.s sont donc responsables de la vie complète du séjour avec sa **préparation**, son **déroulement** (vie quotidienne, encadrement, surveillance, aide aux repas, activités de loisirs, activités artistiques,...) et sa **conclusion**.
- Toute l'équipe devra assister à une réunion de préparation pour organiser le séjour, mettre au point les modalités de participation de chacun et répartir les groupes de musique de chambre. Cette réunion aura lieu le **jeudi 25 juin entre 11h et 14h**.
- Ils devront également participer aux **réunions chaque soir** après le coucher des enfants pour faire un bilan de journée, se concerter et préparer les activités des journées suivantes. Ces réunions sont indispensables, les animateur.ice.s feront un roulement pour surveiller les couloirs.
- Les animateurs seront responsables de l'accompagnement des mineurs pour le **voyage aller**.

- Les animateurs participeront ou prendront en charge les ateliers de musique de chambre en petits groupes, et encadreront toutes les activités artistiques ainsi que l'organisation des concerts de fin de stage et les divers accords des instruments.
- Un jour de congé sera organisé afin que tout le monde puisse souffler vraiment. Cela signifiera que le groupe de musique de chambre de cette personne fonctionnera en autonomie ce jour-là.
- Les animateur.ice.s devront assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Les animateur.ice.s seront responsables de l'encadrement pendant le séjour sous l'autorité de la directrice.
- Les animateur.ice.s devront fournir, avant le début du séjour soit le jour de la réunion de préparation, une photocopie du diplôme du BAFA ainsi qu'une photocopie de la carte vitale et des pages de vaccinations à jour du carnet de santé.

Une fiche de poste a été communiquée en même temps que ce projet pédagogique.

VII – Journée type

Heure	Activité	Ce que fait l'enfant et/ou l'adulte	Ce que fait l'animateur.ice
7h45 - 8h30	Réveil échelonné.	S'habille en silence si les autres enfants de sa chambre dorment encore	Un.e est présent.e dans les couloirs dès 7h30 et un autre est au petit-déjeuner (cf. document « orga vie quot' »)
8h00 – 9h00	Petit déjeuner	Il sera grandement encouragé à prendre au minimum quelque chose à boire ou à manger	Discute avec les enfants, les aide si besoin

9h00 - 9h15	Accord des instruments	Tous les enfants arrivent à l'heure pour se préparer	Aide, fait le tour des chambres et accorde
9h15 – 10h00	Orchestre (divisé en 2 groupes)	Discipline de l'orchestre plus contraignante que la musique de chambre	Soutien discret pendant le cours. Intervient si besoin ou a une idée musicale
10h00 – 10h15	Pause	Jeux extérieurs, jeux de sociétés, boit de l'eau	Là pour encadrer et/ou préparer l'orchestre
10h15 - 10h45	Atelier de danse	"	Accompagne la danse aux instruments, soutien au professeur de danse (Manon)
10h45 - 11h15	Forum Réunion d'information sur le déroulement de la journée	Écoute, pose des questions, et s'inscrit aux activités de l'après-midi	La directrice effectue la réunion mais les animateur.ice.s présentent leurs activités
11h20 – 11h30	Pause	"	"
11h30- 12h30	Musique de chambre	S'exprime et n'hésite pas à faire remonter des difficultés ou envies particulières	L'animateur.ice est qualifié.e et donne un cours de musique de chambre préparé
12h30 - 13h30	Repas	Lave ses mains et profite de ce moment de partage	Mange avec les enfants, échange avec eux. Peut mettre en place de petits jeux
13h30 - 14h	Temps calme	Se repose dans le calme dans les chambres. Pour les plus de 12 ans, ils.elles peuvent	Évalue le niveau de fatigue et adapte ce temps aux besoins

		travailler en autonomie en le disant à un.e animateur.ice.	
14h30	Temps libre ou cours individuels pour les jeunes	Ping-pong, jeux etc. S'inscrit sur un tableau dans le hall pour travailler avec le.la professeur.e de son choix.	Préviens lorsqu'il va donner un cours. Le termine à l'heure pour les activités.
14h45 – 16h30	Activités de loisirs Cours individuel/atelier pour les adultes et/ou enfant.	Les jeunes jouent, profitent. S'ils préfèrent reprendre des cours de musique ou travailler en autonomie, c'est possible. Mais cela vaudra pour tout le créneau, et cela, dans le bâtiment musique.	Joue ou donne cours aux adultes et/ou enfant. Jean-Miguel, Adèle, Clément ou Laurie (au moins e d'entre eux) sont avec ceux qui veulent faire de la musique. Tous les adultes qui le souhaitent doivent pouvoir avoir une activité à ce moment-là.
16h30 – 17h00	Goûter et Mini-concert pour les volontaires	Rassemblement pour prendre le goûter ensemble. Aide à son rangement Sur inscription, peuvent jouer une pièce solo/duo, accompagnée etc.	Prépare en amont le goûter avant la fin des activités, range après Aide à mettre en place si besoin.

17h00 – 17h30	Ensemble Vocal		Commencent ensemble et après partiel
17h30 – 17h45	Pause	“	“
17h45 – 18h30	Ateliers théâtre Repos/ Douches Cours individuel pour les jeunes et/ou adultes	Théâtre : préparation de saynètes Temps libre	Manon, Mathieu et Laëtitia s’occupent du théâtre Sont présents dans les couloirs et aux jeux dispense un cours d’instrument.
18h30 - 19h00	Temps libre, douches pour les plus jeunes Temps de réunion pour l’équipe théâtre	Douche quotidienne obligatoire, temps libre, temps d’appel des parents.	Au moins deux animateur.ice.s encadrent les douches. <u>Être présent.e</u> avec les enfants Prennent le temps d’un retour pour gagner du temps le soir en réunion
19h00 - 20h00	Repas	“	Prépare la veillée si besoin
20h00 – 21h00	Veillée, choco-philo, temps libre, déchiffrage pour les adultes et/ou les jeunes.	Participe jusqu’au bout si s’inscrit à la veillée	Encadre ou est présent dans les chambres

21h00	Montée dans les chambres des enfants de moins de 12 ans		Propose un retour au calme, candle time, écoute les enfants
21h30	Coucher des moins de 12 ans		
21h30	Brossage de dents/pijama/retour journée avec les 12 ans et +	Calmement car les -12 ans sont couchés	Propose un retour au calme, candle time, écoute les enfants
22h	Les 12 et 13 ans sont couchés, dans leur chambre, et papotent tranquillement		
22h-23h	Les 14/15/16 ans papotent tranquilou dans le foyer		Un.e anim les envoient dans leurs chambres à 23h.
22h15	Début de la réunion Nous commencerons même s'il manque 1 ou 2 personnes.		Je regarde l'heure et monte en réunion pour 22h15 max. Si besoin, je prends le temps d'écouter les jeunes mais je tente de ne pas retarder le début de la réu.

VIII - Le vivre ensemble

Les règles de vie avec les mineurs :

- Les **règles de vie** seront expliquées aux enfants le premier jour. Elles reposent sur : le respect des locaux, des personnes et des horaires ; l'organisation des journées.
- Tout ce qui tombe sous le coup de la loi est **non-négociable** : drogues, alcool, mixité dans les chambres, achat et consommation de tabac durant le séjour.

- Les notions de respect, la prohibition de toute forme de violence (racistes, sexuelles, sexistes, morales, physiques...) et de discrimination sont également **non-négociables**.
- Le **harcèlement** sera détecté le plus tôt possible et sera abordé de manière pédagogique.
- En fonction de l'évolution du séjour, et sur décision de l'équipe, certains points seront **négociables** : adaptation de l'heure du coucher ou du réveil, relâchement du temps calme.
- Elles seront adaptées à la tranche d'âge et en cas de non-respect, une **sanction adaptée et expliquée** à l'enfant sera appliquée.
- Les animateurs/professeurs ne se **contrediront jamais devant les enfants**, si un animateur a dit blanc, l'autre suivra. Cela ne survient pas s'il y a un danger estimé et que la décision va contre les valeurs mentionnées dans ce projet pédagogique. Cela sera discuté ensuite en réunion entre nous si désaccord il y a.
- Les animateurs suivront **les mêmes règles** de vie car nous faisons tous partie du même groupe, et rien de plus explicite que de montrer l'exemple à un enfant pour qu'il ait envie de faire pareil.

Les règles de vie dans l'équipe :

- Téléphone : il restera utilisé uniquement pour la communication du séjour. L'immersion concerne aussi les animateur.ice.s. Les urgences seront bien sûr acceptées mais donner des nouvelles à ses proches attendra le soir ou la pause.

IX – Les modalités d'évaluation de l'accueil

Objectif Opérationnel	Critères	Indicateur	Outil	Résultats
Préserver un temps privilégié	Est-ce que tous les	<u>Tous</u> les enfants ont pris	Ne pas terminer trop	

avec son.sa animateur.ice	animateur.ice.s ont eu le temps de faire leur bilan ?	la parole avec leur animateur.ice de référence	tard la veillée pour avoir au moins 15min par soir/chambre avec les enfants de référence	
Laisser le choix des activités aux enfants	Est-ce que les enfants ont pu s'inscrire dans l'activité souhaitée ?	Les enfants montrent un réel intérêt à l'activité. Pas d'enfant déçu.	Adapter les quotas d'activités pour accueillir tous les enfants qui le souhaitent. Être à l'écoute de tous les enfants.	
Permettre aux enfants de développer son esprit critique lors de choco-philos par petit groupe	Y-a-t'il eu une évolution de l'écoute et des capacités d'argumentation des enfants ?	Les enfants qui parlaient sans écouter sont plus attentifs, les enfants timides prennent un tout petit plus la parole	Organiser la journée pour avoir ce temps. Préparer les sujets de débats.	
S'évader lors d'activités avec imaginaire	Les enfants parlent-ils de l'activité vécue comme d'une histoire/mission plutôt qu'un jeu avec des règles ?	1 activité sur 2 ont un imaginaire	Préparer des moments de sensibilisation. Se costumer. Préparer une histoire, même brève, pour plonger l'enfant dans l'univers de l'activité.	
Plonger les	Est-ce que le	Les enfants	Observer si les	

enfants dans une histoire qui les calme le soir	coucher est devenu un moment attractif grâce à l'histoire ?	parlent de ces histoires et ont hâte d'arriver au coucher pour avoir la suite	couchers deviennent plus rapides.	
Encourager la participation de tous les enfants le souhaitant aux imaginaires	Est-ce que l'enfant faisait partie des histoires afin de le rendre acteur de son séjour ?	1/3 activité ont inclus un enfant comme acteur (actif ou passif) de l'activité	Regarder sur les fiches d'activités si les enfants sont inclus.	
Développer l'entraide lors d'un grand jeu coopératif	A-t-il été proposé ?	Au moins un jeu où les enfants gagnent ou perdent tous ensemble.	Connaissance ou préparation d'un grand jeu.	
Permettre à l'enfant d'aider les autres dans des gestes de la vie quotidienne	Est-ce qu'une autonomie interne au groupe s'est développée ?	Avoir constaté au moins un moment d'entraide de la part de tous les enfants	Suggérer des moments d'entraide faciles/réalisables. Encadrer, être présent et valoriser les jeunes pendant ces moments.	

L'évaluation qualitative du séjour sera réalisée en fin de séjour grâce à un **questionnaire de satisfaction** qui sera envoyé aux familles.

X – Communication

Parents ↔ équipe d'animation :

Un **google drive** sera mis à jour avec des photos et des commentaires explicatifs des différents moments forts de la journée. L'actualisation se fera le soir (parfois tard dans la nuit, le temps de rédiger et poster). En cas d'urgence, la directrice pourra être contactée ou la famille contactée par la directrice.

A la fin du séjour, dès le samedi 19 Juillet au soir, certains enfants repartent avec leurs parents, ceux-ci venant écouter leur enfant au concert final. S'ils repartent dès le samedi, ils doivent impérativement **signer une décharge** et la rendre avant le départ.

Parents ↔ enfants :

Lors des **temps calmes** (13h30-14h30 puis 18h30-19h), les enfants seront libres d'appeler leurs parents soit avec leur propre téléphone soit en demandant le téléphone d'un.e animateur.ice. Le reste de la journée sera consacré à l'immersion dans le groupe, profiter du moment présent. Les animateurs veilleront à ce que tous les enfants aient **appelé au moins une fois** leurs parents durant le séjour.

Équipe d'animation :

Tous les animateurs rentreront le numéro de téléphone des autres animateurs avant le séjour. Un groupe **Whatsapp** sera créé afin de fluidifier en temps réel la communication dans l'équipe. Chacun veillera donc à charger son téléphone afin d'être joignable à tout moment.

Il y aura aussi deux merveilleux TALKIE-WALKIE sur le séjour ! N'hésitez pas à les utiliser pour raconter des blagues et donner des infos.

XII - Numéros utiles

Émilie Laurendeau : 06.50.41.92.04

Manon Chapelle : 06.33.20.93.53

Centre hospitalier Alphonse Guérin : 02.97.73.26.26

Lycée La Touche : 02.97.73.32.89

Allô Enfance Maltraitée : 119

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Commissariat de Police : 17

Centre antipoison (Angers) : 02.41.48.21.21

SDJES (Service Départemental Jeunesse Engagement Sport) du Morbihan :

32 boulevard de la Résistance à Vannes

[ce.sdjes56-acm@ac-rennes.fr/](mailto:ce.sdjes56-acm@ac-rennes.fr)

02 90 73 94 15